



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction des Relations
et des Ressources Humaines**

Direction des relations
et des ressources humaines
Bureau Action sociale en faveur des personnels

Cayenne, le 1^{er} septembre 2026

Affaire suivie par :
Inès PANELLE
Tél : 05 94 27 21 45
Mél : ines.panelle@ac-guyane.fr
actionsociale@ac-guyane.fr
Route de Baduel BP6011
97306 Cayenne Cedex

Le Recteur de la Région académique de Guyane
Chancelier des Universités
Directeur académique des services de l'Education nationale

Aux personnels de l'académie de Guyane

s/c de

Messieurs les Inspecteurs d'académie-DAASEN
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements et
Directeurs d'écoles
Mesdames et Messieurs les Chefs de Division et de Service

Objet : L'action sociale en faveur des personnels 2026-2027

PJ : Récapitulatif des aides sociales – rentrée 2026

Je vous informe de l'ouverture des dispositifs d'aide de l'action sociale pour l'année scolaire 2026-2027.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des dispositifs relevant de l'action sociale définis tant au niveau interministériel, ministériel ou académique, et les conditions d'éligibilités requises.

Les aides sociales sont facultatives et ne sont servies que dans la limite des crédits disponibles affectés à cet effet.
Elles ne donnent pas lieu à rappel.

Ces prestations sont accordées sur demande de l'agent. Les formulaires sont dématérialisés et accessibles via la plate-forme COLIBRIS jusqu'au 31 août 2027.

Pour accomplir vos démarches :

Sur le site de l'académie de Guyane

Accédez à ARENA - → Portail COLIBRIS → Démarches COLIBRIS → Choisir le menu correspondant à votre profil → Action sociale → Se connecter en tant qu'utilisateur externe → Choisir l'aide → Renseigner toutes les rubriques du formulaire.

Aucune demande ne sera traitée par e-mail.

En cas de difficultés, contactez le bureau de l'action sociale :

Bureau de l'action sociale – 05 94 27 21 45 – actionsociale@ac-guyane.fr

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général adjoint
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Julien CAZENEUVE